

Molenbeautiful – Ma façade verte

Espace de respiration verte dans la ville, une façade verte contribue indiscutablement à rendre la ville plus belle et plus agréable pour les citoyens. Mais elle présente aussi de nombreux atouts en matière de durabilité : avec un faible encombrement au sol, une façade verte permet de végétaliser une grande surface verticale. C'est donc une solution intéressante pour compenser la dette écologique¹ générée par le bâti sur la parcelle et d'y maximiser la biodiversité². Une façade verte permet aussi d'améliorer la rétention d'eau sur la parcelle, d'isoler le bâtiment - aussi bien en matière thermique qu'acoustique - d'améliorer la qualité de l'air et de limiter les effets d'îlot thermique urbain dans le quartier.

Pourquoi installer une plante sur ma façade ?

Aspects environnementaux :

Régulation thermique du bâtiment : Les façades vertes contribuent à renforcer l'isolation thermique des bâtiments contre la chaleur. En effet, grâce à l'enveloppe végétale humide et aux feuilles qui réfléchissent la chaleur et créent de l'ombrage, la présence des végétaux peut considérablement réduire l'impact direct des rayons solaires sur les matériaux de la façade.

En été, l'ombre apportée par les végétaux renforce donc l'isolation des bâtiments contre les fortes chaleurs estivales.

En hiver, les végétaux qui perdent leurs feuilles laissent les murs capter le rayonnement solaire, tandis que ceux à feuillage persistant permettent de réduire les pertes caloriques en formant un écran aux courants d'air froids.

Amélioration de la qualité de l'air : Les végétaux en façade permettent de réduire l'effet de génération de poussières. En effet, les végétaux grimpants et retombants ont une grande capacité de piéger les poussières et de concentrer certains polluants. La quantité de poussières captées est proportionnelle à l'étendue de la surface des feuilles par rapport aux façades.

Enrichissement de la biodiversité : Les façades vertes représentent un support au développement de la biodiversité. Les végétaux grimpants hébergent en effet une variété d'invertébrés, source de nourriture pour les oiseaux. Certains végétaux, grâce à leurs feuilles et leurs fruits, sont eux-mêmes sources de nourriture pour les insectes et les oiseaux.

Les façades végétales fournissent également des abris, des espaces de repos et de nidification pour les oiseaux et les petits insectivores, ainsi que des bons gîtes d'hibernation pour des insectes. Les végétaux à feuillage persistant fournissent également un bon abri aux oiseaux de petite taille, très vulnérables au froid.

¹ Dette contractée par l'Homme auprès de la Nature lorsque son intervention sur une parcelle donnée (construction, imperméabilisation du sol,...) entraîne la diminution des espaces verts et la dégradation des habitats naturels.

² Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Continuité du réseau écologique : En milieu urbain, où les espaces verts au sol peuvent être relativement réduits au niveau de la parcelle et en fonction des quartiers, les façades vertes représentent une possibilité supplémentaire de continuité et de lien entre les espaces verts, les allées arborées, etc. Ces façades vertes participent ainsi au réseau écologique, offrant de la sorte un support au développement de la flore et de la faune en ville.

Aspects économiques :

Coût d'investissement : Le budget d'une façade verte dépend de nombreux facteurs (accessibilité, superficie, demandes spécifiques d'aménagement, systèmes de support des végétaux, espèces végétales...). Cependant il peut s'agir d'une solution peu onéreuse si vous souhaitez cacher un mur disgracieux. En effet, cette solution demande peu de travail spécifique sur la façade, d'autant plus si l'espèce est bien choisie en fonction de sa croissance.

Coût de l'entretien : La plupart du temps, la taille de la plante grimpante peut se faire par le propriétaire, le locataire ou la personne qui gère le bâtiment. A partir d'une certaine hauteur, il faut faire appel à une entreprise spécialisée, disposant éventuellement d'un élévateur. Le choix des plantes doit donc se faire en tenant compte du développement futur de celles-ci au regard des capacités d'entretien dont on dispose.

Protection des façades : Les végétaux présents sur les façades vertes protègent les matériaux de revêtement contre l'effet corrosif des polluants et empêchent les rayons solaires (notamment les ultraviolets) ainsi que les fortes pluies et la grêle d'atteindre le revêtement des façades.

Aspects socioculturels :

Santé psychosensoriel et plus-value esthétique: De nombreuses études ont démontré l'intérêt de la nature en ville, et notamment les façades vertes, sur le bien-être des habitants. Par l'orientation verticale et la vue frontale sur la nature qu'elles offrent, les façades vertes ont même un effet bien plus positif que les toitures vertes sur les habitants.

De plus, la pose d'une façade verte est une solution intéressante lorsque la façade existante présente peu d'intérêt esthétique. Par contre, si elle comporte un intérêt patrimonial ou historique, cette solution est à éviter.

Gestion collective : Via l'entretien de la façade verte, même sans jardin, il est possible de pratiquer le jardinage. Dans un ensemble de logement, par exemple, la gestion et l'entretien de la façade verte peuvent représenter l'opportunité d'un projet commun, d'une activité conviviale.

Avant de commencer

Il n'y a pas de réglementation urbanistique spécifique aux façades vertes. Cependant l'introduction préalable d'une **convention façade verte est obligatoire**. Cela permet de solliciter la commune pour l'enlèvement d'une dalle du pavement. En effet, il est strictement interdit de le faire soit même !

La commune de Molenbeek ne peut intervenir que sur ses voiries communales. Pour savoir si votre rue est gérée par la commune ou par la Région Bruxelloise, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://data.mobility.brussels/mobigis/fr/> en sélectionnant le classement administratif du réseau.

Toutes les informations sur le formulaire de la convention façade verte sont disponibles en **annexe 2**.

Attention ! L'entretien est à charge du propriétaire. Les plantations doivent être entretenues de sorte qu'il n'y ait jamais aucun danger pour les passants ou le trafic.

Je conçois ma façade verte

Plusieurs paramètres sont à considérer pour installer une façade verte durable dans le temps.

La localisation

Niveau d'ensoleillement : L'environnement de la façade et l'ombrage éventuel par des bâtiments voisins influent sur le développement de la végétation. Certains types de plantes par exemple, ne se plaisent pas sur une façade peu ensoleillée, tandis que d'autres plantes ne supportent pas les rayons directs du soleil. L'orientation de la façade est donc un élément déterminant.

Emprise de la façade verte : il faut vérifier la place disponible pour la mobilité sur les trottoirs. Si la largeur du trottoir est restreinte, il faudra éviter les espèces épaisses et nécessitant une taille fréquente.

Réseau écologique : Un réseau écologique n'est pleinement fonctionnel que si les maillons qui le composent sont interconnectés. En effet, une façade végétalisée isolée d'autres espaces verts ne joue pas un grand rôle au niveau de la biodiversité. Par contre, si une façade verte est mise en place tous les 100 mètres, le système est renforcé. De maillon en maillon, les oiseaux, invertébrés ou petits mammifères sont attirés depuis l'extérieur de la ville vers l'intérieur.

Caractéristiques techniques

Il est indispensable, dès l'élaboration du projet, de tenir compte des caractéristiques de la plante grimpante à maturité pour pouvoir définir les caractéristiques techniques de la façade verte.

Poids de la façade verte : Le projet doit prendre en considération les sollicitations mécaniques totales (efforts de traction dus aux charges permanentes et occasionnelles) ainsi que les charges occasionnées par le vent. Le poids de l'ensemble peut se révéler non-négligeable pour la solidité du bâtiment.

Pour un système à plante grimpante, la solidité et la stabilité du système de fixation sont calculés en tenant compte :

- Du poids du support et des végétaux (de 1 à 50 kg/m²) ;
- De la charge ajoutée par les précipitations (poids x 2 si feuillage caduque / poids x 3 si feuillage persistant) ;
- De la charge du vent sur les végétaux et la structure de support.

Vu l'augmentation progressive du poids de la plante, la plupart d'entre elles doivent être attachées régulièrement à leur structure de support au moyen de liens semi-rigides.

L'épaisseur de la façade verte : Selon le type de système de fixation choisi et l'espèce, l'épaisseur de la façade verte peut varier. Il faut donc tenir compte de la largeur du trottoir et de l'espace disponible.

Hauteur de la façade verte : Dans le cas de plantes grimpantes, le choix de l'espèce végétale doit être choisie en fonction de la hauteur de la façade.

Etat de la façade : Sur un mur sain correctement rejointoyé, une plante grimpante n'occasionne aucun dégât. Cependant, si les joints de la façade s'effritent, s'ils sont réalisés avec un ciment de mauvaise

qualité, composé de chaux hydraulique naturelle ou de terre, cela favorise la pénétration de crampons, de racines et l'implantation de fougères, graminées, voire de plantes buissonnantes ou d'arbres susceptibles de la dégrader.

Le choix du type de façade verte se fait donc en fonction de l'état du revêtement de façade : les plantes possédant un système d'accroche intrusif sont à proscrire pour les murs un peu dégradés. Les plantes grimpantes «inoffensives» (chèvrefeuille, glycine, etc.) sont à préférer à celles à crampons comme le lierre grimpant.

Fondations : Certaines racines d'arbres arrivent à pénétrer dans les fissures de murs de soutènement ou de caves souterraines, ou encore dans les failles des canalisations. Ce phénomène se produit uniquement lorsque les installations sont déjà endommagées. Cependant, très peu de cas semblables concernent les racines de plantes grimpantes. Néanmoins, par mesure de précaution, il est conseillé de placer une membrane anti racine contre le mur de fondation de la façade et de choisir une membrane imperméable pour éviter les infiltrations d'eau.

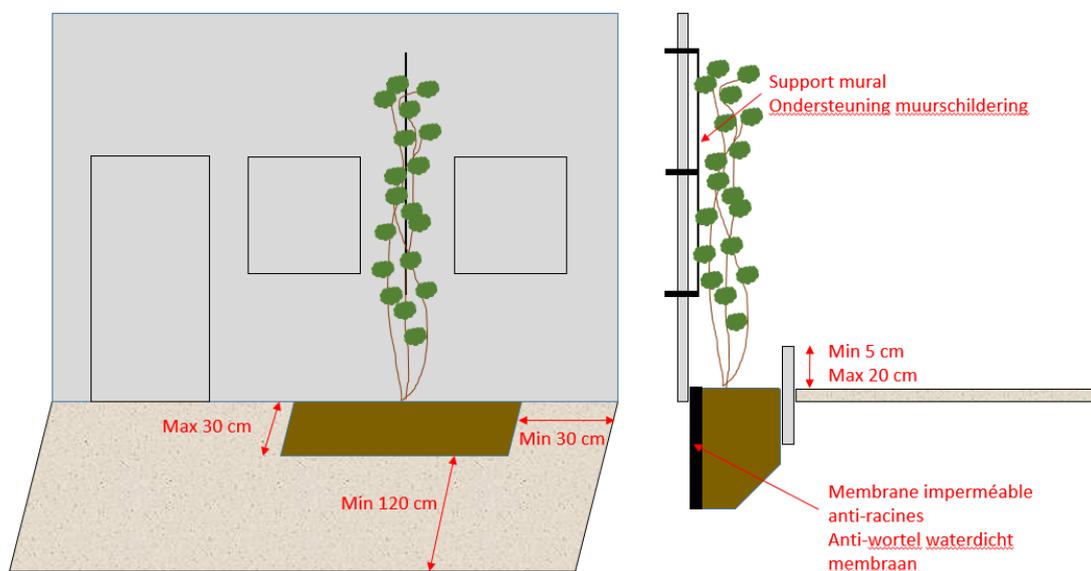


Figure 1 Schéma d'installation type d'une plante de façade

Types de végétaux de la façade verte

Familles d'espèces : On distingue les familles d'espèces de plantes grimpantes suivantes

- à crampons ou ventouses : (lierre, hortensia grimpant, etc.). Elles possèdent soit des ventouses soit des mini racines aériennes qui s'accrochent au mur ;
- volubiles : (glycines, chèvrefeuilles, jasmins, etc.). Les fines tiges s'enroulent d'elles-mêmes autour d'un support ;
- à vrilles : (clématites, passiflores, etc.). Les vrilles sont des organes filamenteux qui s'accrochent à un support et s'y enroulent d'elles-mêmes en spirale ;
- nécessitant un palissage : (rosiers grimpants, jasmin d'hiver, etc.). Elle n' nécessite un support régulier.

Critère de choix : Le choix de l'espèce se fait en fonction :

- des espèces indigènes³ : Dans la mesure du possible et selon les cas, plutôt que des espèces horticoles ou exotiques. En effet, les espèces indigènes, tout aussi esthétiques, peuvent être selon le contexte urbain dans lequel les végétaux sont plantés, moins sujettes aux maladies et mieux adaptées à leur environnement. Néanmoins la liste des plantes grimpantes strictement indigènes en Belgique est relativement limitée et l'est encore plus si on considère les plantes indigènes à la Région. Certaines plantes d'origine exotique sont donc tolérées pour autant qu'elles présentent un intérêt pour la biodiversité (accueil des insectes, oiseaux voire chauve-souris) et qu'elles ne soient pas des plantes envahissantes (vigne vierge strictement interdite);
- des caractéristiques du projet :
 - orientation de la façade ;
 - hauteur de la façade ;
 - façade existante ou nouvelle construction ;
- des objectifs du projet :
 - esthétique (pour assurer la fonction ornementale du mur végétal, opter pour des plantes à feuillage persistant : plantes grasses pérennes ou plantes vivaces) ;
 - type de feuillage (caduc ou persistant) ;
 - intérêt pour la biodiversité ;
 - entretien sur le long terme ;
 - hauteur de façade à couvrir (en sachant qu'une plante grimpante dépasse rarement 30m de hauteur).

La liste des espèces conseillées et leurs caractéristiques sont disponibles en annexe 1.

Je mets en place et j'entretiens ma façade verte

Etapas à suivre :

1. Creusez une fosse deux fois plus large et plus profonde que la motte de la plante au pied d'un mur ou d'une clôture, maximum 30X30 cm
2. Enrichissez le sol en ajoutant un fond de compost
3. Faites tremper et égoutter la motte de racines de la plante
4. Déposez la plante légèrement inclinée vers le support et rebouchez le trou
5. Arrosez directement et abondamment
6. Mettez la plante en contact avec son support
7. Paillez le pied de la plante avec des copeaux de bois ou des écorces
8. Aidez la plante à grimper sur son support au fils des semaines

L'entretien du système et la taille des végétaux sont essentiels à la protection de la façade. Ceux-ci doivent être réalisés en dehors des périodes de nidification ou de froid (début mars à fin août). Dans tous les cas, il faut vérifier que les plantes n'atteignent pas :

- les façades adjacentes ;
- les ouvertures ;
- les tuiles, les ardoises, les gouttières ;
- les prises d'air, cheminées, etc.

³ Espèce dont la présence dans une région donnée est le résultat de processus naturels, sans intervention de l'homme.

A partir d'une certaine hauteur, lorsque la plante n'est plus accessible à l'aide d'une échelle ou par les fenêtres, terrasses, le concepteur de la façade verte doit prévoir un système d'accroche pour qu'il soit possible d'y grimper. Si aucun système n'est prévu, il faut faire appel à une firme spécialisée possédant:

- soit un élévateur, ce qui n'est pas toujours évident en milieu urbain dense ;
- soit des professionnels des travaux en hauteur pouvant descendre en rappel le long des façades.

Tips :

- Les plantes apprécieront un nettoyage annuel : taillez les rameaux en automne. Seule la glycine nécessite plusieurs interventions par an.
- En couvrant le sol au pied de la plante grimpante avec un paillis (copeaux de bois, feuilles, etc.) vous maintiendrez une certaine humidité et une température adéquate au sol. Cette couche agit comme fertilisant naturel et évite l'apparition de plante indésirables. En fonction de l'épaisseur de votre paillage, une à deux couches par an suffisent.

Annexe 1 - Espèces de plantes

Nom français	Nom scientifique	Indigène	Accrochage	Exposition	Type de sol	Hauteur	Floraison	Intérêt pour la biodiversité	Intérêt paysager	Points d'attention
Bignone à grandes fleurs	Campsis grandiflora	Non	Crampons support conseillé	Soleil	Drainé, tous types de sols	6 - 10m	Juillet - octobre	Fleurs nectarifères, intéressante pour les hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes, fourmis)	Vivace. Feuillage caduc. Grandes fleurs jaunes à rouge élégantes en trompette groupées en bouquets.	Croissance rapide. Sensible aux pucerons.
Bignone commune / à fleurs jaunes / Jasmin de Virginie	Campsis radicans	Non	Crampons support conseillé	Soleil	Drainé, tous types de sols	10m et +	Juillet - octobre	Fleurs nectarifères, intéressante pour les hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes, fourmis)	Vivace. Feuillage caduc. Grandes fleurs jaunes à rouge élégantes en trompette groupées en bouquets.	Croissance rapide. Sensible aux pucerons.
Célastre orbiculaire	Celastrus orbiculatus	Non	Volubile, support conseillé	Soleil / Mi-ombre	Drainé	5 - 12m	Mai - juillet	Graines très appréciées des oiseaux	Vivace. Feuillage caduc. Petites fleurs jaunes et vertes, en grappe, discrètes. Dioïque. Les fruits, jaunes, oranges ou rouges, sont très décoratifs et persistent tout l'hiver.	Utilisée pour couvrir des murs, des portiques, etc. Peut aussi décorer des pieds d'arbres mais dans ce cas éviter les jeunes arbres qui risquent d'être étouffés. Arbre vigoureux pour lequel un bon support est conseillé. Graines toxiques pour l'être humain.

Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum	Oui	Volubile support nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé	4 - 7m	Mai - Septembre	Très intéressante pour la biodiversité. Fleurs nectarifères butinées par les bourdons en journée. Parfum doux attirant les papillons nocturnes. Fruits appréciés par les oiseaux.	Feuillage caduc. Belles fleurs jaune-pourpre, très parfumées surtout le soir et la nuit.	Baies toxiques pour l'être humain. A ne pas faire pousser sur un arbre car elle l'étouffe.
Chèvrefeuille des jardins	Lonicera caprifolium	Non	Volubile support nécessaire	Mi-ombre	Drainé	> 5m	Mai - septembre	Très intéressante pour la biodiversité, notamment les abeilles et les papillons, des coléoptères et des mouches.	Feuillage caduc. Élégantes fleurs rouges et jaunes, très parfumées. Les fruits sont des baies rouges très décoratives.	Plante rustique résistante. La plante est faiblement toxique.
Clématite blanche ou des haies	Clematis vitalba	Oui	Volubile support nécessaire	Soleil mais pied à l'ombre	Sec à drainé	20 m et +	Juin - août	Fleurs nectarifères recherchées par les bourdons, abeilles, papillons et autres insectes. Fournit des abris pour les oiseaux.	Feuillage caduc. Fleurs blanchâtres. Fruits à plumeaux formant des boules cotonneuses. Feuillage luxuriant bien couvrant.	Plante luxuriante à maîtriser. Les feuilles sont irritantes. Eviter les espèces <i>Clematis orientalis</i> et <i>terniflora</i> (potentiellement invasives).

Clématite d'Armand	Clematis armandii	Non	Volubile support nécessaire	Soleil	Drainé, normal	> 18 m	Avril	Flours attractives nectarifères attractives pour les pollinisateurs.	Feuillage persistant	Plante fragile plutôt sensible au froid, notamment lors de gelées nocturnes suivies de soleil matinal. Eviter les espèces <i>Clematis orientalis</i> et <i>terniflora</i> (potentiellement invasives).
Clématite des Alpes	Clematis alpina	Non	Volubile support nécessaire	Mi-ombre	Drainé, normal	5 m et +	Mai	Flours nectarifères attractives pour les pollinisateurs. La plante fournit des abris pour les oiseaux.	Très esthétique. Plus petite que la clématite des haies, fleurs violettes.	Eviter les espèces <i>Clematis orientalis</i> et <i>terniflora</i> (potentiellement invasives).
Clématite des montagnes, à petites feuilles	Clematis montana	Non	Volubile support nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé, normal	10 m et +	Juin - août	Fournit des abris pour les oiseaux.	Très esthétique. Floraison rose ou blanche.	Eviter les espèces <i>Clematis orientalis</i> et <i>terniflora</i> (potentiellement invasives).

Glycine de Chine	<i>Wisteria sinensis</i>	Non	Volubile support nécessaire	Soleil	Drainé, normal	> 10 m	Avril - juin	<p>Fleurs nectarifères intéressantes pour certaines abeilles, les bourdons. Les abeilles mégachiles utilisent des fragments de feuilles pour la confection de leur nid. Attirent aussi les papillons.</p>	<p>Feuillage caduc. Très esthétique. Fleurs très parfumées.</p>	<p>Plante (en particulier les graines) toxiques pour l'humain. Un support solide est nécessaire.</p>
Glycine du Japon	<i>Wisteria floribunda</i>	Non	Volubile support nécessaire	Soleil	Drainé, normal	> 10 m	Avril - juin	<p>Fleurs nectarifères intéressantes pour certaines abeilles et papillons.</p>	<p>Feuillage caduc. Floraison généreuse et parfumée.</p>	<p>Plante (en particulier les graines) toxiques pour l'humain. Un support solide est nécessaire.</p>
Glycine du Kentucky	<i>Wisteria macrostachya</i>	Non	Volubile support nécessaire	Soleil	Drainé, normal	> 10 m	Juin - Juillet	<p>Fleurs nectarifères intéressantes pour certaines abeilles et papillons.</p>	<p>Feuillage caduc. Grappes de fleurs plus petites que chez les deux autres espèces.</p>	<p>Espèce plus rustique et donc plus résistante au gel que les espèces de Chine et du Japon. Plante (en particulier les graines) toxiques pour l'humain. Un support solide est nécessaire.</p>

Hortensia grim pant	Hydrangea petiolaris	Non	A vrilles support nécessaire	Mi-ombre / Ombre	Drainé, normal	5 - 10 m	Juin - Août	Fleurs nectarifères intéressantes pour les abeilles et bourdons et pour quelques papillons, mouches et coléoptères. Fournit des abris aux oiseaux (les plantes âgées forment de belles structures d'accueil pour les nids)	Très esthétique au printemps et effet de nature morte givrée en hiver.	/
Houblon d'Europe	Humulus lupulus	Oui	Volubile support nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé, riche	5 - 10 m	Mai - septembre	Fleurs nectarifères intéressantes pour les abeilles. Certains papillons de nuit lui sont inféodés.	Feuillage caduc. Plants mâles dotés de fleurs jaunes en grappes, plants femelles dotés de fleurs odorantes en forme de cônes.	Les parties aériennes meurent chaque année (tailler à la base pour la repousse). Plante dioïque.
Jasmin d'hiver	Jasminum nudiflorum	Non	Palissage nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé, normal à pauvre	2 - 5 m	Décembre - mars	Fleurs nectarifères intéressantes pour les bourdons, plante hôte des chenilles de certains papillons de nuit.	Feuillage caduc. Fleurs blanches, roses ou jaunes non odorantes. Floraison hivernale.	Plutôt grim pante de terrasse. A palisser car les branches sont trop rigides pour qu'elles s'enroulent d'elles-mêmes autour d'un support. Plante rustique qui supporte le froid.

Jasmin étoilé ou faux jasmin	Trachelospermum jasminoides	Non	Palissage nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé, riche	8 m	Juin - septembre	Plante intéressante pour les insectes.	Feuillage persistant. Fleurs odorantes blanches proches de celles du jasmin officinal.	Plante sensible au froid et très sensible à l'humidité. Plutôt grimpante de terrasse. A palisser car les branches sont trop rigides pour qu'elles s'enroulent d'elles-mêmes autour d'un support.
Jasmin officinal	Jasminum officinalis	Non	Palissage nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé, riche	6 - 9 m	Juin - septembre	Plante intéressante pour les insectes, notamment les abeilles.	Petites fleurs blanches très parfumées.	Plutôt grimpante de terrasse. Plante rustique résistant au gel (< -12°). Nécessaire une taille régulière.
Lierre d'Irlande ou à grandes feuilles	Hedera hibernica ou Hedera helix subsp. Hibernica	Non	Liane aux racines adhésives, support recommandé	Soleil / Mi-ombre	Drainé	10 m	Septembre - octobre	Fleurs nectarifère (abeilles de fin de saison notamment), fruits pour les oiseaux, abris pour la faune (escargots, insectes, oiseaux).	Feuillage persistant. Petites fleurs jaunes verdâtres disposées en grappe. Plante très décorative et bien couvrante.	Racines adhésives et pouvant chercher l'ombre des fissures. A déconseiller directement sur un mur abîmé. Un support est dans ce cas conseillé. A contenir pour protéger gouttières et tuiles. Lierre qui supporte bien la sécheresse.

Lierre grim pant / commun	Hedera helix	Oui	Liane aux racines adhésives, support recommandé	Soleil / Mi-ombre	Tous types de sols	30 m et +	Septembre - novembre	Fleurs nectarifère (abeilles de fin de saison dont la collète du lierre qui en dépend presque exclusivement, bourdons, syrphes, nombreux papillons, mouches...), fruits pour les oiseaux, abris pour la faune (escargots, insectes, oiseaux)	Feuillage persistant. Petites fleurs jaunes verdâtres disposées en grappe. Plante très décorative et bien couvrante.	Racines adhésives et pouvant chercher l'ombre des fissures. A déconseiller directement sur un mur abîmé. Un support est dans ce cas conseillé. A contenir éventuellement pour protéger gouttières et tuiles. (Info-fiche sur le lierre grim pant)
Passiflore bleue	Passiflora caerulea	Non	Volubile support nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Tous types de sols	< 10 m	Juin - octobre	Fleurs nectarifères intéressantes pour les abeilles et les bourdons.	Feuillage semi-persistant en hiver. Belles fleurs ornementales, bleues te blanches, légèrement parfumées. Le fruit est une petite baie jaune-orangé ayant peu de goût.	Espèce la plus rustique parmi les passiflores (< -10°C) mais doit quand même être placée dans des zones protégées.
Rosier des champs	Rosa arvensis	Oui	Arbuste palissage nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Drainé	2m	Juin - août	Fleurs nectarifères, notamment butinées par certains papillons de nuit	Belles fleurs mais peu parfumées	Les rosiers attirent les pucerons et les fourmis

Rosier grimpants et rosiers lianes	spp.	Oui / non	Arbuste palissage nécessaire	Soleil / Mi-ombre	Sol drainé, surtout en hiver	2 - 20m	Mai - octobre	Plantes intéressantes pour les insectes	Fleurs parfumées. Feuillage couvrant.	Les rosiers attirent les pucerons et les fourmis. Plantes à croissance rapide nécessitant un peu d'entretien. Les rosiers grimpants doivent être palissés, les rosiers lianes montent seuls sur le support
Vigne "à vin" ou commune	Vitis vinifera	Non	Support ou mur	Soleil	Sec à normal, pas trop tassé, mélangé à du compost	10-30m	Juin - Juillet	Fleurs nectarifère pour de nombreux pollinisateurs. Fruits attractifs pour les guêpes (qui les lèchent)	Petites fleurs jaune verdâtre, coloration automnale du feuillage qui est persistant. Au pied de la vigne, vous pouvez planter de la lavande, de la sauge ou du thym	Nécessite un certain entretien si on veut obtenir du raisin comestible

Annexe 2 - Convention pour l'installation d'une façade verte

Renvoyer ce formulaire dûment complété et signé au **service développement durable, Rue du Compte de Flandre 20 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean**
ou par email à l'adresse : **dd.do.1080@molenbeek.irisnet.be**

Entre les soussignés, d'une part:

Coordonnées du demandeur / de la demandeuse :

NOM, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

n° national (11 chiffres - n° de registre national) :

n° d'entreprise (10 chiffres - auparavant n° de T.V.A., modifié comme suit : OXXX.XXX.XXX)

.....

Cordonnées du /des propriétaire(s) de l'immeuble (si différent du demandeur) :

NOM, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

n° national (11 chiffres - n° de registre national) :

n° d'entreprise (10 chiffres - auparavant n° de T.V.A., modifié comme suit : OXXX.XXX.XXX)

.....

Le demandeur qui n'est pas propriétaire de l'immeuble doit produire une attestation du propriétaire ou de l'assemblée générale des copropriétaires l'autorisant à agir en son nom.

Et d'autre part : La Commune de Molenbeek-Saint-Jean, représentée par son Collège des Bourgmestre et Echevins, ci-après la Commune.

Il a été convenu ce qui suit :

1. La demande porte sur l'immeuble décrit ci-dessous, nécessairement situé sur le territoire de la Commune, et dont il déclare être le propriétaire – locataire – autre (.....)

Adresse d'installation :
à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

2. Le demandeur sollicite les services de la Commune (Développement durable, Pavage) pour implanter :

Nombre de fosse(s) de plantations :

Dimension de(s) fosse(s) de plantations :x(cm) (max : 30 x30 cm)

au pied de la façade de l'habitation reprise au point 1 de la présente Convention, sur le trottoir, en vue **d'implanter la/les plante(s) suivante(s)** (détaillez votre projet, joignez un schéma ou une photo si nécessaire):

.....
.....
.....
.....
.....

3. La Commune effectue gracieusement les travaux suivants :

- Dé-pavement du trottoir à l'endroit convenu entre les parties sur une surface de 30x30cm maximum.
- Placement d'une bordure en béton de 5 à 10 cm de haut (hors sol), pour séparer la fosse du trottoir ;
- La Commune ne sera, à aucun moment, tenue responsable des dégâts éventuels causés à l'habitation par la présence de la fosse et/ou de la plante.

4. Le demandeur se charge des travaux suivants :

- Placement d'une bâche anti-racine et anti-humidité contre la façade ;
- Apport de terre végétale amendée, pour permettre l'installation de la plante ;
- Achat des plantes grimpantes et du substrat.
- Mise en terre des plantes (choisies au préalable par ses soins) à la bonne période ;
- Fixation d'un support permettant l'ancrage des plantes grimpantes (câbles avec tendeurs), ne dépassant pas la façade de 12 cm, fixé au moyen de crochets placés dans les joints de la maçonnerie ; l'achat de ces fournitures est à la charge du demandeur.
- L'entretien, à savoir :
 - Assurer l'arrosage des plantations autant que nécessaire
 - Ramasser les feuilles mortes et déchets verts issus des plantations afin de tenir le trottoir, aux abords de l'aménagement, dans un état de propreté permanent
 - Tailler régulièrement les végétaux pour éviter toute entrave à la circulation des piétons
 - Conduire le développement des plantes grimpantes.

5. Le demandeur prend acte que toute fosse non entretenue sera rebouchée par la Commune, aux frais du demandeur.

La/le(s) propriétaire(s) ou locataire(s) ne sont pas autorisé.e.s à mener des travaux de voirie. S'ils souhaitent arrêter l'emploi de la fosse de plantation, ils en informeront le service communal en charge de la voirie via l'adresse courriel pavage.1080@molenbeek.irisnet.be. Les services communaux procéderont au repavage de la fosse dès que possible. Les bordures seront laissées en place pour permettre une éventuelle réutilisation ultérieure. Les services communaux ne prendront pas en charge l'enlèvement de la plante éventuellement encore présente ou de quelconques déchets végétaux.

6. Le demandeur déclare qu'à sa connaissance, le bien faisant l'objet de la demande ne présente aucune particularité interdisant ce type d'intervention.

Le cas échéant, il formule les remarques qui suivent :

.....
.....
.....

7. La Commune s'engage à effectuer l'ouvrage selon les règles de l'art. Pour l'exécution de toutes les dispositions de la présente convention, elle n'encourt toutefois qu'une obligation de moyen.
Le demandeur reconnaît avoir été informé des conséquences possibles de l'utilisation de chacune des méthodes mises en œuvre et notamment de certaines conséquences inévitables liées à l'exécution d'un travail effectué conformément aux règles de l'art.
Le demandeur renonce expressément à toute forme de recours à l'encontre de la Commune de ces différents chefs. Il la garantira en cas de réclamations de tiers.
Le demandeur assumera seul, sauf dol ou faute lourde imputable à la Commune, toutes formes de recours des tiers.
8. Tout litige lié tant à l'interprétation qu'à l'exécution de la présente convention est du ressort des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.
9. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) garantit la sécurité (intégrité et confidentialité) de vos données personnelles. Le traitement de vos données personnelles est limité à cette convention partenariat. Ils seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés qu'à des fins de contact.

Fait à Molenbeek-Saint-Jean, le...../...../20.....en deux exemplaires, chaque partie déclarant avoir retiré le sien.

Signature(s), précédé par NOM + prénom + la mention lu et approuvé.

Le demandeur,

Le propriétaire,

Par ordonnance :

Pour le Bourgmestre

Le Secrétaire communal

L'Echevin de l'Environnement délégué,

Gilbert Hildgen

Abdellah Achaoui